

Rencontres du réseau PUI'20 (/rencontre/rencontres-du-reseau-pui20)

Chapo

Le réseau PUI'20 était un réseau inter-régional qui regroupait 20 PUI, dans 4 régions : Aquitaine, Languedoc-Roussillon, PACA et Rhône-Alpes.

Ce réseau a été animé par les centres de ressources politique de la ville d'Aquitaine, de PACA et de Rhône-Alpes et le Sgar du Languedoc Roussillon, de juin 2010 à juin 2012.

5 séminaires ont rassemblé les acteurs et partenaires locaux impliqués dans la démarche PUI des 4 régions :

- Séminaire 1, les 3 et 4 juin 2010 : Journées de **lancement du Réseau** qui ont eu pour objet de revenir sur l'élaboration des volets urbains des Programmes Opérationnels FEDER et de dresser un panorama des 20 PUI.
- Séminaire 2, les 20 et 21 octobre 2010 : Journées axées sur le **développement économique** : "En quoi les projets urbains intégrés peuvent-ils renforcer l'action économique dans les quartiers ?"
- Séminaire 3, les 9 et 10 février 2011 : Journées **réservées aux équipes opérationnelles des projets urbains intégrés** du réseau interrégional.
- Séminaire 4, les 21 et 22 septembre 2011 : Journées consacrées aux **perspectives et sujets émergents des PUI** où il fut question de la préparation de la future Politique européenne de cohésion. Les participants ont posé des constats et des préconisations pour la suite, puis ont échangé des pratiques et réflexions sur les **TIC** (technologies de l'information et de la communication) et la **mobilité**.
- Séminaire 5, les 9 et 10 février 2012 : **Séminaire de clôture**

Conçu comme une démarche d'échanges et de capitalisation à une échelle interrégionale, ce réseau avait pour ambition de :

- Réfléchir à l'enrichissement et au renouvellement des démarches territoriales de développement dans les quartiers en difficulté, sur des sujets nouveaux, peu traités jusqu'alors par la politique de la ville : TIC, mobilité, développement durable...
- Réfléchir au renforcement du pilotage et de la conduite des démarches locales en place
- Réfléchir à la consolidation des organisations locales et à une meilleure articulation entre autorités de gestion et maîtres d'ouvrage locaux.